



Conseil de l'Union européenne
Secrétariat général

Bruxelles, le 22 juin 2022

CM 3603/22

COPEN
JAI
DROIPEN
CYBER
JAIEX
ENFOPOL
DATAPROTECT
EJUSTICE
MI

COMMUNICATION

CONVOCATION ET ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

Correspondant: maria.castillejo@consilium.europa.eu

Tél./Fax: +32.2-281.74.53

Secr.: +32.2-281.3602

Objet: Vidéoconférence informelle des membres du groupe de travail
"Coopération en matière pénale" (COPEN - preuves électroniques)
- Matin uniquement

Date: 27 juin 2022

Heure: 10:00

Lieu: Videoconference

Cette réunion virtuelle se tiendra à l'aide de la plateforme de vidéoconférence du Conseil et permettra à tous les participants de se connecter à distance. Cela signifie que chaque participant se connectera à partir de son ordinateur, de sa tablette ou de son smartphone.

Chaque délégation est invitée à communiquer au secrétariat du Conseil (jai.criminal.justice@consilium.europa.eu) au plus tard le vendredi 24 juin 2022 à 12 h 00, heure de Bruxelles, les noms et adresses électroniques des personnes participantes. Le nombre maximal de personnes connectées par délégation de l'État membre est de 1 + 1.

Une note d'information sur les modalités d'accès au système et les codes d'accès aux réunions sera envoyée séparément aux participants ultérieurement.

Les délégations trouveront ci-après l'ordre du jour de la réunion.

Format: 1+ 1

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Convention des Nations unies sur la lutte contre l'utilisation des technologies de l'information et des communications à des fins criminelles.
 - Compte rendu de la deuxième session du comité ad hoc, Vienne du 30 mai au 10 juin 2022.
 - = Présentation par la Commission
 - Préparation de la troisième session du comité ad hoc, New York du 29 août au 9 septembre 2022 - contribution écrite en réponse à la demande du président du Comité Ad Hoc.
 - = Présentation par la Commission
 - = Échange de vues
3. Points divers

NB: Les documents du Conseil sont disponibles sur le portail des délégués. Le personnel de salle fournira des copies sur demande et dans les meilleurs délais.
<https://delegates.consilium.europa.eu>